



L'emploi bourguignon se féminise

La population active âgée de 25 à 54 ans s'est féminisée en Bourgogne entre 1999 et 2011. L'économie bourguignonne compte ainsi 8 300 emplois féminins de plus et 30 600 emplois masculins de moins en douze ans. Les femmes accèdent davantage à des postes de cadres et recourent moins au temps partiel. Mais les écarts de salaires entre les hommes et les femmes persistent.

Régine Bordet-Gaudin, Amandine Ulrich, Insee

239 500 femmes et 254 500 hommes âgés de 25 à 54 ans occupent un emploi en Bourgogne en 2011. La parité au sein de cette population active occupée n'est pas encore atteinte mais elle est proche. Les femmes sont en effet de plus en plus nombreuses à travailler tandis que les emplois masculins se contractent suite aux baisses d'activité dans l'agriculture et surtout dans l'industrie. Ces générations 25-54 ans sont moins nombreuses en 2011 qu'en 1999 : 23 000 femmes et 29 000 hommes en moins, car elles ne comptent plus dans leurs rangs une grande partie des baby-boomers. Cette baisse démographique est, pour les femmes, plus que compensée par la hausse de leur taux d'activité, passé de 81 à 88 %. Ce n'est pas le cas pour les hommes dont le taux d'activité reste stable à 96 %. Entre 1999 et 2011, l'économie régionale compte 8 300 emplois féminins de plus et 30 600 emplois masculins de moins.

Plus d'emplois dans les activités de services

La féminisation de l'emploi se poursuit : elle est passée de 44,8 % de l'emploi total en 1999 à 48,5 % en 2011. Elle va de pair avec la tertiarisation de l'économie. Les emplois féminins supplémentaires sont tertiaires : sept sur dix sont créés dans les services aux entreprises - activités de nettoyage, activités immobilières et comptables - ainsi que dans les services aux particuliers, principalement dans l'éducation, la santé et l'action sociale, et aussi dans les activités de services à la personne. Ces dernières (aide aux personnes âgées, garde d'enfants...) se développent avec le vieillissement de la population et la

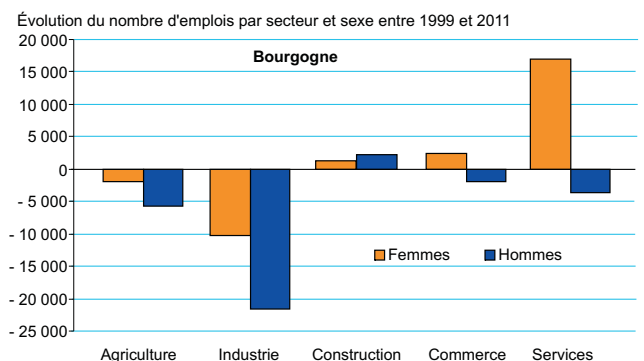
progression de l'activité professionnelle des femmes. Les aides à domicile et les aides ménagères figurent ainsi parmi les dix principales professions exercées par les Bourguignonnes.

Dans l'emploi salarié, les femmes sont désormais majoritaires. Leur nombre a progressé de 3,5 % entre 1999 et 2011 alors que celui des hommes a diminué de plus de 11 %. L'emploi non salarié reste majoritairement masculin : sept emplois non salariés sur dix en 2011. Il s'est davantage réduit pour les hommes que pour les femmes.

Des emplois féminins plus qualifiés

L'emploi se transforme, en lien avec l'élévation du niveau général de formation de la population et les mutations économiques. Les emplois de cadres et de professions intermédiaires se développent tandis que ceux d'ouvriers diminuent. Les femmes bénéficient davantage de cette hausse des qualifications.

1 Les activités tertiaires favorables à l'emploi féminin



Champ : population des ménages en emploi âgée de 25 à 54 ans
Source : Insee, Recensements harmonisés de la population 1999 et 2011 au lieu de travail - exploitations complémentaires.

L'étude porte sur la population des ménages en emploi âgée de 25 à 54 ans. Cette restriction est due au changement de concepts d'activité entre les recensements de 1999 et 2011. Ce champ représente 76 % de la population totale des ménages en emploi.

2 Moins d'ouvrières et d'employées, davantage de femmes dans les professions intermédiaires et supérieures

Nombre d'emplois selon la catégorie-socioprofessionnelle et le sexe en Bourgogne

	Nombre d'emplois en 2011			Évolution 1999-2011			
	Femmes	Hommes	Femmes %	Femmes nombre	Femmes %	Hommes nombre	Hommes %
Agriculteurs exploitants	3 200	12 300	21	- 1 800	- 36	- 4 100	- 25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	9 300	23 600	28	- 800	- 8	- 2 300	- 9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	23 300	32 900	41	+ 5 800	+ 34	+ 1 000	+ 3
Professions intermédiaires	66 600	58 700	53	+ 13 600	+ 26	- 1 800	- 3
Employés	112 600	27 000	81	- 2 800	- 2	- 4 000	- 13
Ouvriers (y compris agricoles)	24 500	100 000	20	- 5 700	- 19	- 19 400	- 16
Total	239 500	254 500	48	+ 8 300	+ 4	- 30 600	- 11

Champ : population des ménages en emploi âgée de 25 à 54 ans

Source : Insee, Recensements harmonisés de la population 1999 et 2011 au lieu de travail - exploitations complémentaires.

En Bourgogne, le nombre de cadres a augmenté de 34 % pour les femmes, soit 5 800 femmes cadres supplémentaires, et seulement de 3 % pour les hommes (+ 1 000) entre 1999 et 2011. Les Bourguignonnes restent toutefois minoritaires dans les fonctions d'encadrement où elles occupent 41 % des emplois.

Elles sont devenues majoritaires parmi les professions intermédiaires suite à une hausse de 26 % des effectifs féminins et un recul de 3 % des effectifs masculins. Cependant, plus de la moitié des femmes est encore employée ou ouvrière.

Le développement de l'activité des femmes de 25 à 54 ans ne s'est pas accompagné de la précarisation de leur emploi. La plupart des contrats de travail des salariés sont des contrats à durée indéterminée, 88 % pour les femmes et 91 % pour les hommes. Cette part est restée stable pour les femmes alors qu'elle a diminué pour les hommes. Par ailleurs, suite à la mise en place des 35 heures, l'emploi féminin à temps partiel a diminué : il concerne 28 % des femmes en 2011 contre 33 % en 1999.

Les disparités de salaires persistent

En 2012, le salaire annuel net médian des femmes s'établit à 18 000 euros. Il est inférieur de 15 % à celui des hommes qui s'élève à 21 300 euros. L'éventail des salaires est plus resserré pour les femmes que pour les hommes. Il varie de 14 000 euros pour les 10 % de femmes les moins bien rémunérées à 29 000 euros pour les 10 % les mieux rémunérées. Pour les hommes, l'échelle des salaires varie de 16 000 euros à 39 000 euros. ■

Meilleure résistance de l'emploi féminin à la crise

La crise économique de 2008 a frappé plus fortement les hommes que les femmes. En Bourgogne, entre 2006 et 2011, près de 14 000 emplois masculins sont supprimés dans l'industrie et l'agriculture et 3 000 dans le tertiaire, notamment les transports. Sur cette même période, l'emploi féminin s'est aussi réduit dans l'industrie mais moins fortement (- 6 400 emplois). Il a encore progressé dans le tertiaire de 3 400 emplois, à un rythme cependant beaucoup plus faible qu'entre 1999 et 2006.

3 Agent d'entretien pour les femmes, conducteur de véhicules pour les hommes

Les dix professions les plus exercées en 2011 en Bourgogne

	Effectifs	Évolution 1999 - 2011	
		nombre	%
Femmes			
Agent d'entretien	18 300	- 2 500	- 12
Enseignante	13 900	- 400	- 3
Aide-soignante	13 000	+ 4 500	+ 53
Employée administratif de la fonction publique	12 900	- 3 100	- 20
Vendeuse	12 100	+ 1 800	+ 17
Infirmière, sage-femme	10 700	+ 2 000	+ 23
Aide à domicile et aide ménagère	9 500	+ 3 300	+ 53
Secrétaire	8 300	- 3 900	- 32
Assistante maternelle	7 400	- 1 300	- 15
Caissière, employée de libre service	6 600	+ 1 070	+ 20
Hommes			
Conducteur de véhicules	15 300	- 1 800	- 11
Agriculteur, éleveur, sylviculteur, bûcheron	11 800	- 7 800	- 40
Ouvrier qualifié du second œuvre du bâtiment	9 600	- 700	- 7
Ouvrier qualifié de la manutention	7 700	- 200	- 3
Technicien, agent de maîtrise en maintenance	7 500	+ 400	+ 6
Attaché commercial et représentant	7 500	- 200	- 2
Ouvrier qualifié du gros œuvre du bâtiment	7 000	- 200	- 2
Maraîcher, jardinier, viticulteur	6 700	+ 2 100	+ 46
Enseignant	6 500	- 2 000	- 24
Armée, police, pompier	6 200	- 1 900	- 23

Champ : population des ménages en emploi âgée de 25 à 54 ans par familles professionnelles

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2011 au lieu de travail - exploitations complémentaires.

Définitions et sources

Les professions sont définies selon la nomenclature des familles professionnelles 2009 regroupant des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de gestes professionnels ou de modes opératoires proches.

Le salaire net annuel médian est le salaire net annuel qui partage les postes des salariés en deux groupes : ceux où les salariés perçoivent moins et ceux où ils perçoivent plus.

Le salaire net s'entend net des cotisations sociales, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Pour en savoir plus

- Les salaires en Bourgogne : un niveau moyen, une échelle resserrée - Insee Bourgogne Dimensions n°196 - Avril 2014
- Femmes en couple en Bourgogne : les actives travaillent plus près de leur domicile que leur conjoint - Insee Bourgogne hors série n°9 - Mars 2014
- Femmes et hommes - Regards sur la parité - Insee références - édition 2012
- Dossier femmes et hommes - Mise à jour le 05 mars 2015
http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_wb/femmes-hommes/femmes-hommes.htm

Insee Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :

Moïse Mayo

Rédacteur en chef :

Chantal Prenel

ISSN : 2416 - 898X (en ligne)

ISSN : 2425 - 0392 (imprimé)

© Insee 2015

